Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type II

N° régional : **0109**

Ancien N° régional : 0116,0115,0152

ENSEMBLE FORME PAR LA DOMBES DES ETANGS ET SA BORDURE ORIENTALE FORESTIERE

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 98 093 ha

Ain

L'ABERGEMENT-CLEMENCIAT, AMBERIEUX-EN-DOMBES, BANEINS, BEYNOST, BIRIEUX, LA BOISSE, BOULIGNEUX, BOURG-SAINT-CHRISTOPHE, BUELLAS, CERTINES, CHALAMONT, CHANEINS, CHANOZ-CHATENAY, LA CHAPELLE-DU-CHATELARD, CHATENAY, CHATILLON-LA-PALUD, CHATILLON-SUR-CHALARONNE, CHAVEYRIAT, CIVRIEUX, CONDEISSIAT, CRANS, DOMPIERRE-SUR-VEYLE, DRUILLAT, FARAMANS, AMAREINS-FRANCHELEINS-CESSEINS, JOYEUX, LAPEYROUSE, LENT, MARLIEUX, MEXIMIEUX, MIONNAY, MIRIBEL, MONTAGNAT, MONTCET, LE MONTELLIER, MONTHIEUX, MONTLUEL, MONTRACOL, NEUVILLE-LES-DAMES, PERONNAS, PEROUGES, PIZAY, LE PLANTAY, PRIAY, RANCE, RELEVANT, REYRIEUX, RIGNIEUX-LE-FRANC, ROMANS, SAINT-ANDRE-DE-CORCY, SAINT-ANDRE-LE-BOUCHOUX, SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC, SAINTE-CROIX, SAINT-ELOI, SAINT-GEORGES-SUR-RENON, SAINT-GERMAIN-SUR-RENON, SAINT-JEAN-DE-THURIGNEUX, SAINT-MARCEL, SAINT-NIZIER-LE-DESERT, SAINTE-OLIVE, SAINT-PAUL-DE-VARAX, SAINT-REMY, SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, SANDRANS, SAVIGNEUX, SERVAS, SULIGNAT, TOUSSIEUX, TRAMOYES, LA TRANCLIERE, VANDEINS, VARAMBON, VERSAILLEUX, VILLARS-LES-DOMBES, VILLENEUVE, VILLETTE, VILLIEU-LOYES-MOLLON,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

01090001,01090002

Description et intérêt du site

Le vaste plateau des Dombes (ou de la Dombes), assis sur un substrat tertiaire, est recouvert de moraines glaciaires et de limons loessiques récents.
La grande extension de ces niveaux géologiques imperméables a été mise à profit dès l'époque médiévale pour l'installation d'un des réseaux d'étangs les plus importants de France.
La Dombes constitue un véritable cas d'école, celui d'un « agrosystème » modelé de longue date par l'homme, caractérisé par un haut niveau de biodiversité et une très grande originalité paysagère et biologique.

Il s'agit d'une zone humide d'importance majeure, identifiée par ailleurs en Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). De même, elle est mentionnée dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux du bassin Rhône-Méditerranée-Corse parmi les zones humides remarquables à l'échelle du bassin.
Au sein de la région Rhône-Alpes, c'est en outre l'ensemble naturel caractérisé par la plus forte « originalité » en ce qui concerne le peuplement d'oiseaux. Il est également connu pour son intérêt en matière de libellules, avec notamment la présence d'une population importante de Leucorrhine à gros thorax, une libellule très rare.
La flore des étangs est également d'une grande originalité et compte de nombreuses espèces rares (Plantain d'eau graminé, Etoile d'eau, Elatine verticillée, Elatine à trois étamines, Pilulaire à globules, Limoselle aquatique, Lindernie couchée, Marsillée à quatre feuilles, Cicendie fluette…).

Le patrimoine biologique exceptionnel des étangs ainsi que de certains marais ou boisements périphériques justifie leur classement intégral en ZNIEFF de type I.
L'enveloppe plus large délimitée par la ZNIEFF de type II traduit quant à elle l'intérêt fonctionnel majeur, dans la conservation du patrimoine biologique de ce remarquable réseau d'étangs, des espaces périphériques agricoles ou forestiers, ainsi que des réseaux hydrauliques parcourant le bassin versant.
En effet, le maintien en bon état de conservation écologique des étangs est tributaire du mode d'occupation de leur bassin versant : la régression continue des surfaces en herbe (notamment en périphérie des étangs), l'effacement progressif du maillage de haies et de boqueteaux (plus ou moins accentué selon les secteurs du plateau), l'étalement urbain, la multiplication des infrastructures ou les pollutions diffuses font désormais courir le risque d'une banalisation rapide de cette région d'exception.

L'intérêt fonctionnel de cette zone est tout d'abord d'ordre hydraulique (ralentissement du ruissellement, auto-épuration des eaux…).
Il se traduit également bien sûr, en ce qui concerne la conservation des populations animales ou végétales, comme zone de passages, zone d'échanges et étape migratoire, zones de stationnement ou de dortoirs (essentiellement pour l'avifaune migratrice), ainsi que comme zone d'alimentation ou liée à la reproduction de nombreuses espèces remarquables, notamment en ce qui concerne l'avifaune nicheuse (neuf espèces d'ardéidés, Cigogne blanche, anatidés -dont le Canard chipeau, la Sarcelle d'été, la Nette rousse-, Busard des roseaux, Echasse blanche, Guifette moustac, Grèbe à cou noir, fauvettes paludicoles dont le Phragmite des joncs, et beaucoup d'autres en zone d'étangs, mais aussi Pics mar et cendré dans la frange forestière…).

Doit également être évoqué ici l'intérêt paysager de la Dombes, mais aussi géomorphologique (relief lié au retrait glaciaire), historique et ethnologique compte-tenu de l'originalité des modes de faire-valoir locaux, voire scientifique et pédagogique, du fait de la situation de cet espace de nature à proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise.

Milieux naturels

Pas de donnée disponible

Flore

Aigremoine odorante	*Agrimonia procera Wallr.*
Flûteau à feuilles de graminée	*Alisma gramineum Lej.*
Calamagrostide blanchâtre	*Calamagrostis canescens (Weber) Roth*
Laîche de Bohême	*Carex bohemica Schreber*
Corrigiole des grèves	*Corrigiola littoralis L.*
Cuscute du Bident var.	*Cuscuta scandens var. bidentis (Berthiot) Kerguélen*
Souchet de Micheli	*Cyperus michelianus (L.) Link*
Etoile d'eau	*Damasonium alisma Miller*
Doronic mort-aux-panthères	*Doronicum pardalianches L.*
Elatine faux alsine	*Elatine alsinastrum L.*
Elatine poivre d'eau	*Elatine hydropiper L.*
Elatine à trois étamines	*Elatine triandra Schkuhr*
Scirpe ovale	*Eleocharis ovata (Roth) Roemer & Schultes*
Cicendie fluette	*Exaculum pusillum (Lam.) Caruel*
Hottonie des marais	*Hottonia palustris L.*
Hydrocharis morène	*Hydrocharis morsus-ranae L.*
Millepertuis androsème	*Hypericum androsaemum L.*
Limoselle aquatique	*Limosella aquatica L.*
Lindernie couchée	*Lindernia procumbens (Krocker) Philcox*
Isnardie des marais	*Ludwigia palustris (L.) Elliott*
Plantain nageant	*Luronium natans (L.) Rafin.*
Lythrum à feuilles d'Hysope	*Lythrum hyssopifolia L.*
Marsilée à quatre feuilles	*Marsilea quadrifolia L.*
Naïade marine	*Najas marina L.*
Petite Naïade	*Najas minor All.*
Nymphoïdès pelté (Petit Nénuphar)	*Nymphoides peltata (S.G. Gmelin) O. Kuntze*
Œnanthe fistuleuse	*Oenanthe fistulosa L.*
Peucédan des marais	*Peucedanum palustre*
Pilulaire à globules (Boulette d'eau)	*Pilularia globulifera L.*
Paturin des marais	*Poa palustris L.*
Potamot à feuilles pointues	*Potamogeton acutifolius Link*
Pulicaire commune (Herbe de Saint Roch)	*Pulicaria vulgaris Gaertn.*
Groseiller rouge	*Ribes rubrum L.*
Patience aquatique	*Rumex hydrolapathum Hudson*
Patience maritime (Oseille maritime)	*Rumex maritimus L.*
Scirpe mucrone	*Schoenoplectus mucronatus (L.) Palla*
Scirpe couché	*Schoenoplectus supinus (L.) Palla*
Rubanier émergé	*Sparganium emersum Rehmann*
Macre nageante (Châtaigne d'eau)	*Trapa natans L.*
Utriculaire commune	*Utricularia vulgaris L.*
Violette à feuilles de Pêcher	*Viola persicifolia Schreber*

Faune vertébrée

Amphibien

Sonneur à ventre jaune	*Bombina variegata*
Rainette verte	*Hyla arborea*
Grenouille rousse	*Rana temporaria*
Triton alpestre	*Triturus alpestris*

Mammifère

Putois	*Mustela putorius*
Crossope aquatique	*Neomys fodiens*
Noctule commune	*Nyctalus noctula*
Grand rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*

Oiseau

Autour des palombes	*Accipiter gentilis*
Rousserolle turdoïde	*Acrocephalus arundinaceus*
Phragmite des joncs	*Acrocephalus schoenobaenus*
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*
Sarcelle d'hiver	*Anas crecca*
Sarcelle d'été	*Anas querquedula*
Canard chipeau	*Anas strepera*
Oie cendrée	*Anser anser*
Héron cendré	*Ardea cinerea*
Héron pourpré	*Ardea purpurea*
Crabier chevelu	*Ardeola ralloides*
Chouette chevêche	*Athene noctua*
Fuligule milouin	*Aythya ferina*
Fuligule morillon	*Aythya fuligula*
Butor étoilé	*Botaurus stellaris*
Héron gardebœufs	*Bubulcus Ibis*
Petit Gravelot	*Charadrius dubius*
Guifette moustac	*Chlidonias hybridus*
Cigogne blanche	*Ciconia ciconia*
Busard des roseaux	*Circus aeruginosus*
Busard Saint-Martin	*Circus cyaneus*
Pigeon colombin	*Columba oenas*
Pic mar	*Dendrocopos medius*
Grande Aigrette	*Egretta alba*
Aigrette garzette	*Egretta garzetta*
Bruant des roseaux	*Emberiza schoeniclus*
Faucon hobereau	*Falco subbuteo*
Faucon kobez	*Falco vespertinus*
Bécassine des marais	*Gallinago gallinago*
Echasse blanche	*Himantopus himantopus*
Blongios nain	*Ixobrychus minutus*
Mouette rieuse	*Larus ridibundus*
Barge à queue noire	*Limosa limosa*
Locustelle luscinioïde	*Locustella luscinioides*
Locustelle tachetée	*Locustella naevia*
Gorgebleue à miroir	*Luscinia svecica*
Bergeronnette printanière	*Motacilla flava*
Nette rousse	*Netta rufina*
Courlis cendré	*Numenius arquata*
Bihoreau gris	*Nycticorax nycticorax*
Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus*
Pic cendré	*Picus canus*
Grèbe à cou noir	*Podiceps nigricollis*
Rémiz penduline	*Remiz pendulinus*
Tarier des prés	*Saxicola rubetra*
Huppe fasciée	*Upupa epops*
Vanneau huppé	*Vanellus vanellus*

Poisson

Bouvière	*Rhodeus sericeus*

Reptile

Couleuvre d'Esculape	*Elaphe longissima*

Faune invertébrée

Libellule

Aeschne isocèle	*Anaciaeshna isosceles*
Leucorrhine à gros thorax	*Leucorrhinia pectoralis*

Orthoptère

Cordulie à tâches jaunes	*Epitheca bimaculata*

Bibliographie

Document d'objectifs Natura 2000. Etangs de la Dombes. Rapport de synthèse. Site FR 820 1635. Décembre 2004
2004 pages : 43p. Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin
Document d'objectifs Natura 2000. Etangs de la Dombes. Rapport principal. Site FR 820 1635. Décembre 2004
2004 pages : 300p. Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel
ZNIEFF II* N°0109

0101

0109

0110

0111

0112

6912

0116

0117

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

- Périmètre de la ZNIEFF type 2
- Autres ZNIEFF type 2
- ZNIEFF type 1

N

fonds IGN Scan 100 (C)